

**MODE D'EMPLOI DU SIMULATEUR DE**  
**L'ALLOCATION DES COÛTS**  
**DES CONDUITES DE DISTRIBUTION**  
**ET D'ALIMENTATION**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>SIMULATEUR DE L'ALLOCATION DES COÛTS DES CONDUITES.....</b>	<b>3</b>
1.1	Les hypothèses possibles pour la simulation.....	3
1.2	Les étapes menant à l'établissement du facteur d'allocation .....	6
1.3	Les données utilisées pour les calculs menant à l'établissement du facteur .....	6

## **1 SIMULATEUR DE L'ALLOCATION DES COÛTS DES CONDUITES**

1 Le simulateur produit à la pièce B-0020, Gaz Métro-2, Document 5 permet de calculer le facteur  
2 d'allocation du coût des conduites, c'est-à-dire les proportions de ces coûts applicables aux  
3 différentes catégories tarifaires. Ce simulateur, initialement produit pour l'allocation du budget  
4 2012/2013, a été mis à jour pour l'allocation du budget 2013/2014. Une nouvelle version est donc  
5 déposée à la pièce Gaz Métro-2, Document 12. Le présent document présente un mode d'emploi  
6 du simulateur pour en faciliter la compréhension et l'emploi.

7 Le fichier Excel du simulateur comporte trois onglets :

- 8 - L'onglet « Sommaire » présente les choix quant aux hypothèses utilisées pour la  
9 simulation, ainsi que les résultats de l'allocation découlant des hypothèses  
10 sélectionnées. Les résultats de la simulation sont présentés aux lignes 10 à 44 alors  
11 que les choix d'hypothèse se trouvent aux lignes 2 à 8.
- 12 - L'onglet « Calcul » présente chacune des étapes du calcul du facteur d'allocation.
- 13 - L'onglet « Tables » comporte toutes les données de base sur lesquelles les calculs  
14 sont fondés.

15 Avant de commencer à travailler avec le simulateur, il pourrait être utile de masquer les  
16 commentaires qui pourraient apparaître sur l'onglet sommaire en choisissant l'option « masquer  
17 le commentaire » qui se présente lorsqu'on clique à droite sur les cases B1, A8 et F2. Le fait de  
18 masquer les commentaires permet de lire les titres qui se trouvent sous ceux-ci. Pour faire  
19 réapparaître les commentaires, simplement glisser le curseur sur les cases B1, A8 et F2,  
20 respectivement.

### **1.1 LES HYPOTHESES POSSIBLES POUR LA SIMULATION**

21 Le simulateur permet de changer les hypothèses à partir desquelles le facteur d'allocation est  
22 calculé. Au total, sept hypothèses doivent être déterminées. Celles-ci sont sélectionnées dans le  
23 menu déroulant qui se présente lorsqu'on clique sur les cases B2 à B8. Après avoir cliqué sur  
24 une case, le fait de cliquer sur la flèche qui se trouve à droite de celle-ci fera apparaître le menu  
25 déroulant.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Demande portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire**  
**de Gaz Métro, R-3867-2013**

---

1 Il est important d'activer la fonction de calcul automatique avant de procéder au choix des  
2 hypothèses. Il suffit de cliquer en haut à droite sur « Fichier », ensuite sur « Options », puis sur  
3 « Formules ». Dans le menu « Mode de calcul - Calcul du classeur », optez pour l'option  
4 « Automatique » puis acceptez le changement en cliquant sur « Ok » au bas de la fenêtre.

5 Les différents choix de l'onglet « Sommaire » sont les suivants :

6 **Réseau minimal (case A2)** : Cette hypothèse fait référence à la méthode employée pour  
7 déterminer les proportions du coût des conduites qui seront fonctionnalisées entre les  
8 composantes *accès* (allouées en fonction du nombre de clients ou du nombre de  
9 branchements) et *capacité*. Le choix « Minimum system 2po » ou « Intercepte zéro » sera  
10 sélectionné selon l'approche retenue comme hypothèse.

11 **Conduites (case A3)** : Cette hypothèse fait référence au traitement des conduites  
12 d'alimentation dans le calcul du facteur d'allocation. Lorsque celles-ci sont traitées de la  
13 même façon que les conduites de distribution comme Gaz Métro le propose, le choix  
14 « Distribution+Alimentation » doit être sélectionné. Lorsqu'on retient plutôt l'hypothèse  
15 que les conduites d'alimentation doivent être traitées comme des conduites de  
16 transmission, l'option « Distribution » doit être sélectionnée.

17 **Indice (case A4)** : Cette case fait référence à l'indice de prix utilisé pour ramener la valeur  
18 des conduites en termes réels. Gaz Métro propose d'utiliser l'indice de prix Handy  
19 Whitman désigné ici par le choix « HW ». Le choix « IPC » fait référence à l'indice des prix  
20 à la consommation du Québec.

21 **Accès (case A5)** : Cette hypothèse fait référence à la façon dont la composante *accès*  
22 du coût des conduites est allouée c'est-à-dire soit en fonction du nombre de branchements  
23 comme le propose Gaz Métro ou en fonction du nombre de clients. L'option  
24 « Branchements » alloue les coûts en fonction du nombre de branchements tandis que  
25 l'option « Clients » alloue les coûts en fonction du nombre de clients de la Cause tarifaire  
26 2014.

27 **Capacité (case A6)** : Cette hypothèse concerne la méthode d'évaluation de la  
28 composante *capacité des conduites*. Lorsque cette composante est estimée par la

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Demande portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire**  
**de Gaz Métro, R-3867-2013**

---

1 capacité attribuée basée uniquement sur la DQM<sup>1</sup>, l'option « CA (DQM) » est  
2 sélectionnée. Lorsque cette composante est estimée par l'approche de la capacité  
3 attribuée et utilisée, l'option « CAU » est sélectionnée.

4 **Calcul Réseau (case A7) :** Cette hypothèse concerne le traitement des régions dans le  
5 calcul du facteur d'allocation des conduites principales. Le maintien de l'approche actuelle  
6 qui correspond à l'application d'une pondération sur des données régionales correspond  
7 au choix « Régions ». L'application d'une pondération au moment de la préparation des  
8 données, comme Gaz Métro le propose, correspond au choix « Global ».

9 **Alimentation (case A8) :** L'allocation du coût des conduites d'alimentation se fera selon  
10 une mesure de la capacité attribuée (CA(DQM)) ou selon la capacité attribuée et utilisée  
11 (CAU) dépendamment de l'hypothèse retenue. Ici, le choix d'une hypothèse est  
12 nécessaire uniquement si l'option « Distribution » a été choisie à la case A3.

13 Les lignes 10 à 44 présentent le résultat de l'allocation des conduites d'alimentation et de  
14 distribution exprimé en pourcentage. Le tarif correspondant est indiqué à la colonne A. La borne  
15 supérieure des paliers est indiquée à la colonne B tandis que les pourcentages applicables aux  
16 tarifs et paliers indiqués et résultant des différentes hypothèses retenues sont présentés à la  
17 colonne C. Par exemple, le premier palier du tarif D<sub>1</sub> se voit allouer 4,351 % des coûts des  
18 conduites lorsque les hypothèses suivantes sont retenues :

<b>Réseau minimal</b>	Minimum System 2po
<b>Conduites</b>	Distribution + Alimentation
<b>Indice</b>	HW
<b>Accès</b>	Branchements
<b>Capacité</b>	CA (DQM)
<b>Calcul réseau</b>	Global
<b>Alimentation</b>	CA (DQM)

---

<sup>1</sup> Demande quotidienne maximale, voir B-0006, Gaz Métro-1, Document 2, pages 49-51.

## **1.2 LES ETAPES MENANT A L'ETABLISSEMENT DU FACTEUR D'ALLOCATION**

- 1 Les étapes du calcul des proportions des coûts attribuées aux différentes catégories tarifaires  
2 sont présentées à l'onglet « Calcul ».
- 3 Au tableau 1, le coût moyen par mètre linéaire des conduites principales est calculé à partir des  
4 données comptables.
- 5 Au tableau 2, la valeur du réseau est estimée à partir des données d'ingénierie concernant le  
6 type de conduite, leur diamètre et longueur et du coût moyen réel établi au tableau 1. Dans les  
7 cas où un coût moyen n'a pu être dégagé des données comptables, il a été estimé par régression  
8 linéaire.
- 9 Au tableau 3, l'importance relative des composantes *accès* et *capacité* est calculée.
- 10 Au tableau 4, la composante *accès* est allouée entre les différents tarifs et paliers, soit en fonction  
11 du nombre de clients ou en fonction du nombre de branchements selon l'hypothèse sélectionnée  
12 à l'onglet « Sommaire ».
- 13 Au tableau 5, la composante *capacité* est allouée entre les différents tarifs et paliers, soit en  
14 fonction de la CA ou de la CAU, selon l'hypothèse retenue.
- 15 Au tableau 6, les composantes *accès* et *capacité* sont allouées aux différents tarifs et paliers  
16 tarifaires. Le résultat obtenu est celui qui est reproduit aux lignes 10 à 44 de l'onglet  
17 « Sommaire ».

## **1.3 LES DONNEES UTILISEES POUR LES CALCULS MENANT A L'ETABLISSEMENT DU FACTEUR**

- 18 L'onglet « Tables » présente toutes les données qui entrent dans le calcul du facteur d'allocation  
19 des conduites.
- 20 Le premier bloc de données allant des lignes 1 à 42 présente la valeur réelle des conduites  
21 d'alimentation et de distribution par région et pour l'ensemble du territoire calculée avec l'indice  
22 de prix Handy Whitman.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Demande portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire**  
**de Gaz Métro, R-3867-2013**

---

- 1 Le second bloc de données allant des lignes 44 à 85 présente la valeur réelle des conduites  
2 d'alimentation et de distribution par région et pour l'ensemble du territoire calculée à partir de  
3 l'indice des prix à la consommation du Québec.
- 4 Le troisième bloc de données allant des lignes 87 à 128 présente la valeur réelle des conduites  
5 de distribution seulement, par région et pour l'ensemble du territoire, calculée avec l'indice de prix  
6 Handy Whitman.
- 7 Le quatrième bloc de données allant des lignes 130 à 171 présente la valeur réelle des conduites  
8 de distribution seulement, par région et pour l'ensemble du territoire, calculée à partir de l'indice  
9 des prix à la consommation du Québec.
- 10 Le dernier bloc de données allant des lignes 173 à 239 présente les données sur le nombre de  
11 clients, de branchements et la DQM.